



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>15084</b>	De <b>Mme Frédérique Meunier</b> ( Les Républicains - Corrèze )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation et jeunesse		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation et jeunesse
<b>Rubrique</b> >enseignement	<b>Tête d'analyse</b> >Méthode de Singapour	<b>Analyse</b> > Méthode de Singapour.
Question publiée au JO le : <b>13/02/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Frédérique Meunier attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la méthode de Singapour. Le Gouvernement souhaite que la France adopte la méthode de Singapour : méthode qui est déjà utilisée par certaines écoles hors contrat. Cependant il semblerait qu'à Singapour, les professeurs bénéficient de cinq fois plus d'heures de formation qu'en France. Or aucune trace d'un plan de formation pour accompagner les professeurs dans la maîtrise progressive de cette méthode n'a été annoncée. Aussi, elle lui demande si une formation est prévue pour les professeurs afin de développer cette méthode de manière performante.